



LOU MESSAGIÉ

n° 49 décembre 2019

Bulletin de Liaison de l'Association des Pointus de Sanary

www.lespointusdesanary.fr - contact@lespointusdesanary.fr

le MOT du Président



Clôturée en décembre par les festivités de fin d'année et les illuminations féériques de nos bateaux (outre les pêcheurs et autres professionnels de la mer qui se joints à nous cette année, 87 de nos pointus et presque pointus ont ainsi été parés de leurs voiles lumineuses - merci à eux), l'année 2019 aura aussi été marquée par nos traditionnelles opérations « Embarquement Immédiat » et par une Virée de Saint Nazaire tronquée.

Mais la nouvelle saison nautique 2020 verra la quatorzième Virée de Saint Nazaire, ramenée cette fois à sa juste valeur lors du weekend de la Pentecôte, sur trois jours. Elle sera aussi ponctuée par d'autres rencontres amicales et festives, organisées tant à Sanary que chez nos amis et voisins.

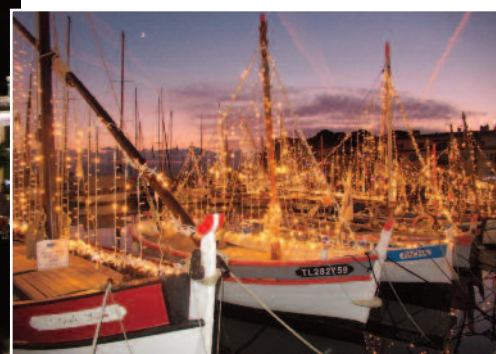
Le nouveau programme 2020 ci-après vous est présenté par le conseil d'administration et comme habituellement l'association pourra compter sur le soutien de la Région PACA, du département du Var, et surtout de la Mairie de Sanary représentée par le Maire, l'adjoint délégué au port, la Capitainerie et tous les services municipaux et enfin sur la solide confiance établie avec le Patrimoine Maritime et Fluvial.

Comme chaque année, l'A.G. du 15 février 2020 marquera officiellement l'ouverture de la nouvelle saison nautique.

Dans l'attente, au nom du Conseil d'administration, je vous renouvelle tous nos meilleurs voeux pour l'année 2020. Qu'elle vous apporte la réalisation de tous vos projets familiaux et professionnels, mais aussi joie, bonheur, santé et prospérité.

Bon vent à tous !!! vive 2020!!!

Christian Bénét



NOTE IMPORTANTE

Vous trouverez ci-joint le programme prévisionnel de la saison nautique 2020 élaboré par le Conseil d'administration.

Quelques précisions complémentaires pour commentaires de ce projet :

La 14ème Virée de Saint Nazaire 2020 sera organisée du 29 mai 2020 au 1er juin 2020, lors du week end de la Pentecôte.

Elle retrouvera sa durée traditionnelle sur trois jours (vendredi soir : cocktail d'accueil des équipages // **samedi matin** : 1ère manche du vire-vire ; après-midi : embarquement immédiat ; soir : repas des équipages // **dimanche matin** : 2ème manche du vire-vire ; après-midi : embarquement immédiat ; soir : remise des prix et buffet dînatoire // **Lundi matin** : spectacle de piraterie ; après-midi : départ des bateaux et équipages).

Le village des artisans aura lieu sur trois jours et verra peut-être une prolongation « nocturne » le samedi soir jusque 22 heures 00 (étude en cours quant à la faisabilité).

Par ailleurs, la municipalité de Saint Tropez a modifié son programme annuel pour organiser ses Voiles Latines à Saint Tropez ce même weekend de la Pentecôte en même temps que notre Virée. Malgré notre insistance, les organisateurs tropéziens n'ont pas souhaité

revenir sur leur décision et ont maintenu ce « doublon » bien maladroit. Nous laisserons bien entendu à nos adhérents libre choix de leur participation à l'une ou l'autre de ces manifestations.

Rondes des pointus illuminés pour la Fête Nationale du 14 juillet 2020 et la commémoration de la Libération de Sanary du 23 août 2020 : l' A.P.S. répartira en juin 2020 (lors des EI des 20/21 juin et St Pierre du 28 juin) les guirlandes lumineuses simples (tubes lumineux) aux pointus volontaires pour participer aux deux rondes qui en deviendront détenteurs.

L' APS organisera ces rondes suivant les errements antérieurs.

Pour répondre aux souhaits qui nous ont été exprimés, le repas de clôture de l'année nautique a été avancé au 22 août et devrait permettre au plus grand nombre d'y participer.

Dès qu'elles nous seront notifiées, les dates des manifestations nautiques extérieures vous seront communiquées même voie.

Ainsi donc, ce programme prévisionnel pourra évoluer « à la marge ». Vous serez informés au fur et à mesure de toutes les modifications ultérieures qui pourraient survenir.



PROGRAMME PREVISIONNEL SAISON NAUTIQUE 2020 de l'Association des Pointus de Sanary

Samedi 11 janvier 2020 : Galette des Rois

– réservée aux adhérents
(Salle Polyvalente La Guicharde)

Samedi 15 Février 2020 : Assemblée générale ordinaire – réservée aux adhérents
(Salle Polyvalente La Guicharde)

Samedi 25 et Dimanche 26 avril 2020 : Opération « Embarquement Immédiat »
(Baie et Port)

Vérification extincteurs (samedi 25 après-midi) – réservée aux adhérents

Vendredi 29 mai au Lundi 1er Juin 2020 : 14ème Virée de Saint-Nazaire
(Baie et Port – Site Festivités Esplanade)

Samedi 6 juin 2020 : Opération « Embarquement Immédiat »
(Baie et Port)
Dans le cadre de la manifestation « Faîtes du Nautisme »

Samedi 20 et Dimanche 21 juin 2020 : Opération « Embarquement Immédiat »
(Baie et Port)
Bénédition pointus (dimanche 21 juin 2020 à 12h00)

Dimanche 28 juin 2020 : Fête de la Saint-Pierre - Cérémonie religieuse - Gerbes en mer
(Baie et Port)

Mardi 14 juillet 2020 : Fête Nationale - Pique-nique sur l'eau (réservé aux adhérents)
Illuminations des Pointus à quai - Feu d'artifices (Port)

Samedi 22 et Dimanche 23 Août 2020 : Opération « Embarquement Immédiat »
(Baie et Port)

Samedi 22 août 2020 (soirée) : Repas annuel de l'A.P.S. – réservé aux adhérents –
(Site Festivités Esplanade)

Dimanche 23 août 2020 (soirée): Commémoration de la Libération de Sanary - Pique-nique sur l'eau (réservé aux adhérents) –
Illuminations des Pointus à quai - Feu d'artifices
(Port)

Dimanche 6 septembre 2020 : Pique nique annuel – réservé aux adhérents –
(Rouveau)

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2020 : Journées Européennes du Patrimoine Opération « Embarquement Immédiat »
(Baie et Port)
Bénédition pointus (dimanche 20 septembre 2020 à 12h00)

Fêtes Noël 2020 et Nouvel An 2021 : Illuminations des Pointus à quai (mois de décembre 2020) (Port)
Arrivée Père Noël – Feu d'artifices
(23 décembre 2020)

Manifestations nautiques extérieures :

Valse des Capians de Bandol : 15 au 17 mai 2020

Voiles Latines de Saint Tropez : 28 au 31 mai 2020

Fête des Pointus Lou Capian Le Brusac : à déterminer

Voiles Traditionnelles La Cala d'Ametlla de Mar (Espagne) : 3 au 5 juillet 2020 (à confirmer)

Vire-vire de Saint Mandrier : 25 et 26 juillet 2020 (à confirmer)

La Sagno Tradition de La Seyne sur Mer : 29 août 2020 (à confirmer)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Le Président et le Conseil d'Administration de l'Association des Pointus de Sanary ont l'honneur de vous prier de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 qui se tiendra :
Samedi 15 février 2020 à 17 heures 30 - Salle Polyvalente de la Guicharde - 83110 SANARY SUR MER

ORDRE DU JOUR

- ☑ 16 heures 30 : *Accueil des participants – Renouvellement – Remise des cartes d'adhérents (1) (2)*
- ☑ 17 heures 30 : *Ouverture de l'A.G. Ordinaire - Mot du Président*

Intervention de Monsieur le Maire (ou de son représentant)

Interventions extérieures

- *Présentation du rapport moral 2019 – Vote*
- *Présentation du bilan financier 2019 – Compte-rendu du Contrôleur aux comptes - Quitus et vote*
- *Présentation du budget prévisionnel 2020 – Vote*
- *Présentation du programme d'activités 2020 – Vote*
- *Interventions des administrateurs (stand – site internet ...)*
- *Election des membres du Conseil d'administration (3) – Vote*
- *Questions diverses (4) – Débat.*

(1) Le montant de la cotisation reste inchangé en 2020 pour tous les membres.

(2) Seuls les membres à jour de leur cotisation 2020 sont autorisés à émettre un avis lors des votes de l'A.G.

(3) Atteignent le terme de leur mandat et sont rééligibles :

- **Jean Louis BERNARD**
- **Sauveur CODRETTO**
- **Georges de MESSEMAEKERS**
- **Jean Louis DEWEZ**
- **Alain FERRAND**
- **Bernard FRANDJI**
- **Jacques GIROUD**
- **Dominique GLADE**
- **André GROCHOWSKI**
- **Michel RAIMOND**
- **Yvon SIZEUN**
- **Daniel VALORA.**



Ces membres (s'ils se représentent) et les nouveaux candidats au conseil d'administration sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat avant le 1er février 2020 :

Tél : 06 09 10 10 55 – mail : secretariat.lespointusdesanary@orange.fr

(4) En cas de question particulière à aborder, prière de nous en aviser avant le 1er février 2020 aux coordonnées ci-dessus.

NOTA : Les adhérents dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire peuvent se faire représenter par un membre de leur choix au moyen du pouvoir (joint) à retourner avant le **1er février 2020**

A l'issue de l'Assemblée Générale, les adhérents, épouses, sympathisants et amis, sont cordialement invités au traditionnel pot de l'amitié qui sera suivi d'un cocktail dînatoire.

Les inscriptions pour l' A.G., l'apéritif et le cocktail, renseignées sur le talon joint dûment complété et accompagnées du règlement (10 € par personne) sont à adresser avant le 1er février 2020 au siège de l' APS.

Important : Pour des raisons de sécurité, le nombre des participants au cocktail est limité à 200 personnes.





ASSEMBLEE GENERALE – COCKTAIL DU 15 FEVRIER 2020

NOM :

Nombre participants A.G. :

Nombre participants pot et cocktail d'înatoire : x 10 euros =euros (chèque joint)

A retourner avec le règlement **avant le 1^{er} février 2020** à l'adresse ci-après :
Association des Pointus de Sanary – Prud'homie des Pêcheurs – Rue de la Prud'homie – 83110 SANARY SUR MER

POUVOIR

Conformément aux statuts de l'Association des Pointus de Sanary, Je soussigné

donne pouvoir à

de me représenter et de voter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2020.

A le

Signature (précédée de la mention « **Bon pour pouvoir** »)

A retourner **avant le 1er février 2020 (terme de rigueur)** à l'adresse ci-après :
Association des Pointus de Sanary – Prud'homie des Pêcheurs – Rue de la Prud'homie – 83110 SANARY SUR MER